

## Résumé

Le Réseau Climat & Développement (RC&D) a tenu son 10<sup>ème</sup> atelier annuel du 9 au 13 mai 2016 à Casablanca au Maroc. Cette rencontre annuelle des membres et partenaires du réseau a rassemblé plus d'une quarantaine de participants, essentiellement francophones, venant de pays européens et africains : Allemagne, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, France, Guinée, Mali, Maroc, Niger, République Démocratique du Congo, République centrafricaine, Djibouti, Sénégal, Suisse, Tchad et Togo.



Dans la continuité des travaux de 2015, l'atelier a traité des six thématiques clés identifiées pour le RC&D (énergie, agriculture, adaptation, financements, genre et droits humains). Il a permis aux participants de faire le bilan de la COP21 en vue de la préparation de la COP22, partager des exemples de pratiques réussies, identifier les priorités politiques des associations membres du RC&D. Il remplit son objectif premier de formuler des recommandations sur chacune des thématiques à la fois l'attention des négociateurs en vue de la COP22 et des gouvernements et décideurs politiques pour l'opérationnalisation réussie des CPDN. Ce fut également l'occasion pour les membres de réfléchir sur l'autonomisation juridique du réseau.

La première journée a été consacrée au décryptage de la COP21, les perspectives pour la COP22 ainsi qu'à la prise en compte transversale des droits humains et du genre dans les négociations internationales et les contributions nationales sur le climat. Les deuxième et troisième journées ont été dédiées à des ateliers thématiques sur l'agriculture et sécurité alimentaire, l'énergie, les financements et l'adaptation. Au cours de chacun de ces ateliers thématiques, il a été question de rappeler les enjeux spécifiques, partager des expériences pratiques et formuler des recommandations à l'endroit des négociateurs et des décideurs politiques pour l'opérationnalisation réussie des CPDN. La quatrième journée et la matinée de la cinquième journée ont été consacrées à la réflexion collective sur le processus d'autonomisation du RC&D qui débute en 2016. Ce processus permettra au réseau d'officialiser son existence juridique et de renforcer la légitimité de ses activités en se dotant d'une gouvernance et de statuts propres, en actant la création d'un Secrétariat autour du coordonnateur du RC&D et en visant son autonomie financière progressive. Enfin, la dernière demi-journée a été consacrée à une rencontre d'échanges entre le RC&D et les OSC marocaines en vue d'identifier des pistes de collaboration et de synergie d'actions en vue de la COP22.

En parallèle, la coordination du RC&D et l'équipe d'ambassadeurs ont pris part à deux rencontres de plaidoyer, d'une part avec les Pôle société civile du Comité de pilotage de la COP22 et d'autre part avec le Commissaire de la COP22 à Rabat. Ces rencontres ont permis d'envisager des collaborations entre la société civile marocaine et la société civile africaine francophone en amont de la COP22.



## **RECOMMANDATIONS DU RC&D**

### **1. POUR LA COP22**

#### **Financements**

- Définir une feuille de route qui clarifie les engagements financiers et comment atteindre les 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020
- Définir un objectif chiffré pour le financement de l'adaptation (entre 32 et 35 milliards de dollars par an d'ici à 2020), s'assurer qu'il est additionnel à l'APD et préciser la nature des financements
- Développer des méthodes de comptabilisation claires, transparentes et communes.

#### **Adaptation**

- Prendre une décision sur la révision à la hausse des CPDN, notamment la partie atténuation des pays développés, au cours du dialogue facilitatif de 2018 sans attendre 2025
- Clarifier la définition des pertes et dommages et concrétiser les questions des mécanismes opérationnels pour les pertes et dommages lors de la révision du Programme de travail de Varsovie

#### **Energie et efficacité énergétique**

- Reconnaître explicitement dans les décisions de la COP22 l'importance des énergies renouvelables pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris
- Renforcer les processus d'examen technique avant 2020 sur les énergies renouvelables et lancer un programme de travail sur les énergies
- Mettre l'accent sur l'accès aux services énergétiques durables pro-pauvres dans la mise en œuvre du LPAA.

#### **Genre**

- Reconduire le mandat du groupe de travail sur le genre
- Renforcer l'information, la sensibilisation et la participation des femmes et des jeunes dans les négociations et viser la parité hommes-femmes
- Créer des alliances et cibler des acteurs pour pousser les questions genre (une coalition genre à la COP22, approche par les droits, Groupe Afrique)

#### **Droits Humains**

- Instaurer des mécanismes de suivi et de contrôle du respect des droits humains dans le cadre de la CCNUCC et un mécanisme de plaintes au sein de la CCNUCC pour le respect des droits humains
- Donner mandat pour le WP sur les bonnes pratiques au sein du SBI

#### **Agriculture et sécurité alimentaire**

- Prolonger le programme de travail du SBSTA sur l'Agriculture au-delà de 2016 et l'élargir à la sécurité alimentaire et nutrition, en étant particulièrement attentif à l'agriculture familiale.
- Veiller à ce que « l'usage des terres » et les « émissions négatives » ne nuisent pas aux droits humains et à la sécurité alimentaire.

### **2. POUR AMELIORER ET PREPARER LA MISE EN OEUVRE DES C(P)DN**

#### **Financements**

- Renforcer/encourager la mise en place des entités nationales de mise en œuvre (accréditées par le Fonds d'adaptation et le Fonds vert pour le Climat)
- Mettre en place des cadres de veille dans la mobilisation et la gestion des financements alloués

#### **Adaptation**

- Prendre en compte la gestion des risques et catastrophes climatiques dans les CPDN pour renforcer la résilience des communautés
- Capitaliser les acquis du PANA et veiller à la cohérence entre CPDN, PNA et ODD
- Renforcer la capacité des Collectivités et autres acteurs locaux pour l'intégration des mesures d'adaptation issues des CPDN dans la planification locale

#### **Energie et efficacité énergétique**

- S'assurer que les actions en matière d'énergies renouvelables dans les CPDN sont en harmonie avec les politiques énergétiques régionales et sous- régionales
- Impliquer les acteurs de la société civile dans la mise en œuvre et le suivi des actions en faveur des énergies renouvelables et efficacité énergétique inclus dans les CPDN

#### **Agriculture et sécurité alimentaire**

- Identifier un mécanisme de prise en compte de l'agriculture familiale et de la sécurité alimentaire dans le cadre de la revue des CPDN, en insistant sur la participation et le renforcement des capacités des populations.
- Impliquer les institutions de recherche et de formation agricoles dans la mise en œuvre des CPDN

#### **Genre**

- Renforcer les capacités sur le genre des acteurs qui préparent et mettent en œuvre les CPDN
- Créer des partenariats entre les ministères en charge du climat et les acteurs qui interviennent sur le genre (OSC)

#### **Droits Humains**

- Intégrer la référence aux droits humains de l'Accord dans les CPDN
- Faire des études/recherches de bonnes pratiques/partages d'expériences et capitaliser
- Développer un partenariat/synergie avec les organisations/institutions de droits humains